

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Méthodologie du service social 4</b>
<b>Section(s)</b>	- (9 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Didier DE GAUQUIER	75	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Méthodologie communautaire 1	25h	Thierry GLARNER
Méthodologie de groupe 1	25h	Souad LABED
Méthodologie individuelle 1	25h	Didier DE GAUQUIER

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Méthodologie communautaire 1 : 25h de théorie
Méthodologie de groupe 1 : 25h de théorie
Méthodologie individuelle 1 : 25h de théorie

<b>Langue d'enseignement</b>
Méthodologie communautaire 1 : Français
Méthodologie de groupe 1 : Français
Méthodologie individuelle 1 : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<p><b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services</li> <li>◦ Adopter le langage professionnel du secteur</li> </ul> </li> <li>• Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux</li> </ul> </li> </ul>

- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
  - Construire son identité professionnelle
  - Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
  - Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
  - Construire un regard critique
- Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés
  - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
  - Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
  - Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale
  - Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
  - Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
  - Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
  - Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
  - Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
  - Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
  - Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Utilisation des outils propres à l'exercice d'un travail social d'aide individualisée en lien avec la méthodologie fondamentale du service social
- Comprendre et définir les fondements théoriques et pratiques ainsi que les enjeux du travail social communautaire
- Analyser et relier les situations des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent
- Connaître et saisir les outils de travail et d'analyse en travail social de groupe

### Contenu de l'AA Méthodologie communautaire 1

Le travail social communautaire est une représentation générique des différentes actions collectives qui peuvent exister dans une société. Le cours aborde les définitions et conceptions multiples qui renvoient aux différents modes d'action propres à certains groupes ou populations qui veulent modifier leurs conceptions de vie.

Le travail social communautaire : ses origines, ses caractéristiques.

Définitions et options idéologiques.

Définitions, hypothèses quant à la structure et à la nature des problèmes, objectifs, le système client, rôles essentiels du travailleur communautaire, les structures au pouvoir.

### Contenu de l'AA Méthodologie de groupe 1

Les différents types de groupes existant dans la société sont définis de manière à bien percevoir l'importance de vivre en groupe et de son utilité en travail social.

Le cours aborde ensuite les caractéristiques de structure du groupe : les conditions de formation, les objectifs, les processus d'interaction, le leadership, les rôles des membres, le réseau de communication.

### Contenu de l'AA Méthodologie individuelle 1

- L'intervention individuelle en travail social (définitions, activités et rôles, les principaux courants de pensée, les modèles, le processus d'intervention, les techniques d'aide,...).
- Les étapes fondamentales de la méthode en service social (étude sociale, bilan psycho social, pronostic, moyens d'action et techniques, évaluation des résultats).
- La relation d'aide centrée sur la personne ou la relation non-directive.
- L'entretien (classification, préparation, prise de notes, analyse critique,...).

### Méthodes d'enseignement

**Méthodologie communautaire 1** : cours magistral, approche par projets, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

**Méthodologie de groupe 1** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème

**Méthodologie individuelle 1** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, étude de cas

### Supports

**Méthodologie communautaire 1** : copies des présentations, syllabus, Diaporama

**Méthodologie de groupe 1** : syllabus, notes de cours

**Méthodologie individuelle 1** : notes de cours, plan de cours, table des matières

### Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie communautaire 1

Une bibliographie est jointe avec le syllabus

Différentes références seront données au cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie de groupe 1

Une bibliographie est proposée en fin de syllabus

Diverses références sont données au cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Méthodologie individuelle 1

Turcotte D. et Deslauriers J-P. (2017), Méthodologie de l'intervention sociale personnelle, Les Presses de l'Université Laval.

Présentation d'ouvrages spécialisés au fil du déroulement du cours.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Méthodologie communautaire 1 : <b>30%</b> Méthodologie de groupe 1 : <b>30%</b> Méthodologie individuelle 1 : <b>40%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Méthodologie communautaire 1 : Français Méthodologie de groupe 1 : Français Méthodologie individuelle 1 : Français

### Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie communautaire 1 :

Examen écrit 100% en présentiel ou oral 100% via TEAMS, selon la situation sanitaire. L'écrit comprend 5 questions maximum. Si c'est un oral, l'étudiant doit répondre à 2 questions tirées au sort, chaque question valant 10 points. L'évaluation orale prend en compte : la qualité du contenu de la restitution de la matière, la capacité de faire des liens avec d'autres parties de la matière et le niveau d'expression. L'évaluation écrite prend en compte : la pertinence de la réponse, la qualité du français écrit, les liens

éventuels avec d'autres parties de la matière.

#### **Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie de groupe 1 :**

Examen oral 100%, évalué conjointement par les titulaires des AA :

- de méthodologie de groupe 1 de l'UE Méthodologie du service social 4 ;
- de conduite de réunion de l'UE Méthodologie du service social 3.

Ainsi, ces deux Activités d'Apprentissage contenues dans deux UE différentes seront évaluées ensemble.

L'étudiant(e) dispose du temps réglementaire de 20 minutes. L'horaire de passage correspond aux listes remises par le secrétariat (par ordre alphabétique), sauf dispositions spécifiques prévues par un PAI.

Deux questions principales sont tirées au sort par l'étudiant(e). Celles-ci portent sur les deux AA respectives. D'ailleurs, des questions "types" sont données aux étudiant(e)s dans le cadre des cours afin de les aider à cibler les attentes de l'évaluation. Un temps de préparation (10 minutes max.) est laissé à l'étudiant(e) afin de structurer, par écrit, les réponses. Lors du développement oral, les enseignantes peuvent poser des sous-questions (clarification, illustration, mise en situation, mise en lien entre les parties du cours) de manière à évaluer le degré d'intégration de la matière par l'étudiant(e).

La note globale prend en compte : le niveau de compréhension de la matière et le niveau d'expression de l'étudiant(e). En conclusion, l'évaluation intégrée repose sur la répartition suivante : 35% pour la première question ; 35% pour la seconde question ; 30 % pour les compétences langagières (fluidité, emploi du vocabulaire attendu dans le cadre de la profession, structuration des idées...).

En cas de dégradation de la situation sanitaire, l'examen se déroulera via teams, en visioconférence, selon les mêmes modalités.

Pour les étudiants qui repassent l'examen en crédit résiduel, l'examen sera évalué selon les modalités de l'année précédente, à savoir :

Examen oral 100% .

L'étudiant dispose de 20 minutes dont 10 minutes pour préparer sa réponse et 10 minutes pour sa défense orale. Un horaire de passage sera pré-établi .

L'étudiant répond à trois questions tirées au sort (groupe de questions triées selon les trois parties du cours). L'évaluation prend en compte la capacité de restitution, la capacité à faire des liens avec d'autres parties du cours, ou des expériences de stage ou autres et, enfin, la qualité et le niveau de l'expression.

#### **Méthode d'évaluation de l'AA Méthodologie individuelle 1 :**

Examen oral 100%.

L'étudiant doit répondre à 2 questions (liste prédéterminée), chaque question valant 10 points.

Un temps de réflexion est laissé à l'étudiant.

L'évaluation prend en compte la qualité du contenu de la restitution de la matière (75%) et le niveau d'expression (25%).

En cas de dégradation de la situation sanitaire, l'examen se déroulera via Teams, selon les mêmes modalités.

Année académique : **2021 - 2022**